

## CGT Culture SNAC-FSU SUD Culture Solidaires

Madame Fleur Pellerin  
Ministre de la Culture et de la Communication  
3, rue de Valois  
75 001 Paris

Paris, 15 janvier 2016

**OBJET :** préavis de grève 26 janvier 2016

Madame la Ministre,

Les organisations syndicales CGT, FSU, SUD Culture Solidaires du ministère de la Culture déposent ensemble un préavis de grève pour le **mardi 26 janvier 2016** (ce préavis comprend la nuitée en amont de cette journée pour les personnels travaillant en horaires décalés). Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires et contractuels de tous les services, établissements publics (y compris ceux présentant un caractère industriel et commercial) ainsi que les associations sous tutelle du ministère.

Ce préavis, posé dans le cadre d'une action intersyndicale nationale, est motivé par les raisons suivantes :

• **Contre la politique d'austérité menée par le gouvernement qui se traduit par une perte réelle de pouvoir d'achat.**

Nous exigeons en urgence la revalorisation immédiate et significative de la valeur du point d'indice et le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat effectives depuis 2010.

Pour des carrières revalorisées, nous exigeons la mise en place, dès 2016, d'un plan de repyramidage des filières notamment administrative et recherche.

Nous exigeons transparence et équité pour les régimes indemnitaires et notamment la revalorisation du régime indemnitaire des agents du corps des ASM et TSCBF des services à compétence nationale injustement oubliés dans la revalorisation de 2016, tout en rappelant notre volonté d'aboutir à l'intégration des primes dans les salaires.

Nous exigeons la levée de toute dérogation à l'emploi titulaire dans l'ensemble des établissements administratifs sous tutelle du ministère et un droit d'option afin que les personnels contractuels aient le choix de devenir titulaire ou non.

• **Contre les réformes structurelles et notamment la réforme territoriale qui fragilisent la fonction publique et le service public culturel et notamment nos services déconcentrés, les directions régionales des affaires culturelles et leur UT départementales.**

Nous exigeons le maintien des services déconcentrés du ministère de la Culture comme service opérationnel du ministère dans les territoires, au plus près des usagers et de l'ensemble des acteurs du développement culturel fort de la compétence et de l'expertise de ses agents.

Nous exigeons de nouveaux arrêtés d'organisation des DRAC et DAC qui définissent de manière harmonisée et commune les missions du ministère dans toutes les régions et territoires.

Nous exigeons avant tout le respect et un traitement digne par le gouvernement de la situation de chaque agent et du travail qu'il exerce dans l'objectif d'assurer un service public de qualité.

Nous exigeons le maintien de tous les emplois, métiers et compétences ainsi que la préservation de tous les collectifs de travail afin de garantir le bon accomplissement des missions du ministère dans toutes les régions et auprès de tous les usagers.

Nous exigeons la continuité de l'État et du service public culturel sur l'ensemble du territoire national, une meilleure coordination de l'action publique menée en « compétences partagées » entre l'État et les Collectivités locales, le retrait du champ culturel de la loi MAPTAM qui autorise la délégation de compétence de l'État.

• **Nous exigeons l'arrêt de l'actuelle politique agressive de « performance immobilière » menée par Bercy. Rejetant la spéculation immobilière, nous exigeons le maintien de l'administration centrale à Paris et le développement partout ailleurs d'une politique ambitieuse pour l'accueil des services du ministère et l'amélioration des conditions de travail de tous les agents**

• **Contre les suppressions de postes dans un ministère de la Culture qui a connu depuis 2012, près de 700 suppressions d'emplois et le développement de la précarité,**

Nous exigeons l'arrêt immédiat de toute suppression d'emplois au sein de notre ministère, la résorption de toute forme de précarité et l'éradication de la pauvreté qui touche de nombreux agents.

Nous exigeons la création d'emplois titulaires indispensables à l'accomplissement de toutes nos missions de service public et l'arrêt des externalisations.

Nous vous prions agréer, madame la ministre, l'expression de nos salutations syndicales.

Pour un Ministère de la Culture au service de toutes et tous sur l'ensemble du territoire.

Pour l'intersyndicale CGT, FSU, SUD Culture Solidaires

Valérie Renault

Frédéric Maguet

Cédric Roms